

Assemblée générale de la Société de Néphrologie

Tours – 22 juin 2000

Trois événements mémorables ont balisé cette très courte année d'activité de la Société de Néphrologie puisque seulement huit mois nous séparent de la réunion de Lausanne. Vous savez que nous avons dû avancer notre réunion annuelle au mois de juin afin de nous tenir éloignés de la réunion de l'ERA-EDTA qui se tiendra à Nice à la rentrée prochaine.

Le premier point dont je voudrais vous entretenir concerne l'évolution de nos rapports avec la Société francophone de dialyse et pour la seconde fois la réalisation conjointe de nos réunions annuelles.

Après le succès de la réunion de Lausanne, le Conseil d'administration de notre Société a décidé d'ouvrir un poste d'administrateur supplémentaire et permanent au président de la Société francophone de dialyse. C'est ainsi que, au mois de mai, Guy Laurent alors président en exercice de la Société francophone de dialyse, est venu assister à notre conseil d'administration.

A l'actif de ce rapprochement, qui est destiné je vous le rappelle, à mettre en commun nos forces de recherche car une société savante n'existe que par sa recherche, est le succès de la réunion de Tours. En votre nom, au nom du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement Hubert Nivet et son équipe pour l'énorme travail qu'ils ont dû faire dans des délais très brefs. Nous savions que cette opération devait réussir, car on connaît l'enthousiasme de l'équipe de Tours. Par contre, ce que nous n'avions pas très bien mesuré, c'était la quantité de temps qu'il fallait consacrer à cette organisation. C'est ainsi qu'Hubert Nivet nous indique que 500 congressistes ont participé à notre réunion annuelle et que 220 communications ont été soumises à présentation.

Je tiens aussi à vous dire tout le bien que je pense de mon vieil ami, Philippe Bagros, qui va bientôt partir à la retraite. Avant ce départ, il a voulu nous montrer qu'il était toujours capable d'imagination et qu'il restait totalement dévoué à son rôle de médecin et aux malades qu'il prend en charge. J'ai d'emblée approuvé avec enthousiasme l'idée humaniste d'un symposium sur l'éthique médicale. C'est ce que vous avez pu apprécier. Je le remercie donc là encore très chaleureusement de nous avoir rappelé que, quelles que soient les difficultés de notre vie professionnelle, nous ne devons céder aucune parcelle de notre liberté et de notre responsabilité à quelque tutelle que ce soit.

Je ne dirai rien de plus ici sur la réunion de Tours car il me faut garder quelques munitions pour le discours obligé qui m'attend lors de notre dîner de Gala. Heureusement qu'il y aura l'environnement fabuleux du Château de Chenonceau pour excuser toutes les banalités que je pourrai raconter.

Le second point de ma communication est justement destiné à résumer les efforts de communication faits par la Société de Néphrologie ces derniers mois :

- Au sommet de nos activités, la plus belle réussite de la Société de néphrologie : son site Internet. Un seul hommage pour un seul homme, créateur de ce site, j'ai nommé Quentin Meulders. Sans lui, nous n'aurions pas pu avoir aussi rapidement et d'une façon aussi séduisante et pratique notre site Internet. Il s'agit d'une réussite exemplaire et je convie vivement tous ceux qui n'ont pas encore fréquenté ce site, à se précipiter sur leur ordinateur.

- Toutefois, un site ne peut reposer sur les épaules d'un seul homme, fut-il aussi solide que le géant Atlas. Il faut qu'un comité de site se répartisse le travail de la gestion des différentes pages électroniques, et puisse surtout en contrôler la qualité scientifique et la qualité éthique. Ce comité est coordonné par notre secrétaire général, Michel Labeeuw, et inclut tous les présidents des commissions qui ont maintenant le devoir de tenir à jour la page qui leur est dévolue.

- N'hésitez donc pas à utiliser le site, à utiliser l'adresse électronique de la Société de néphrologie, à souscrire à la diffusion des nouvelles, diffusion mensuelle qui vous tiendra informé presque au jour le jour des activités de la Société et de la vie, d'une façon beaucoup plus large, de notre groupe professionnel.

- L'autre élément de communication majeure de la Société de néphrologie est le journal *Néphrologie*, tenu de main de maître par Eric Rondeau. Sa présentation a quelque peu changé. Ce n'est peut-être pas encore une présentation définitive. En effet, nous enquêtons actuellement pour donner une plus large diffusion à notre journal qui pourrait inclure un plus grand nombre de publications mais aussi un plus grand nombre de messages publicitaires. Eric se tient donc à la disposition de tous tout au long de ce congrès, pour répondre à toutes les questions que vous pourriez poser sur la gestion de cette revue qui reste la seule revue de langue française dévolue à la néphrologie.

- Notre communication avec la tutelle semble maintenant se développer, quelques accès de mauvaise humeur ayant fait comprendre que l'on ne pouvait pas imposer un dictat administratif ni médical qui ne soit pas accepté par la communauté néphrologique. Mon ambition est de faire que les recommandations de la Société de néphrologie soient prises en compte pour toute décision réglementaire et soient opposables. Les textes officiels auxquels la Société de néphrologie a apporté sa contribution seront bientôt publiés et accessibles sur le site Internet. A titre d'exemple, je citerai le texte sur l'hémodiafiltration en ligne et la

présentation du référentiel scientifique de la nouvelle nomenclature des actes médicaux de néphrologie. Je rappelle, afin qu'il n'y ait pas de confusion, que la Société de Néphrologie n'est pas partie prenante de la phase ultime de ces négociations, qui est la phase politique à laquelle sont conviés les syndicats médicaux.

- En terme de communication, quelques mots aussi sur nos relations avec les autres sociétés savantes. Avec la Société québécoise de néphrologie tout d'abord. Nous avons mis à profit le fait que la réunion de l'ASN se tiendra à Toronto pour organiser 24 heures avant, c'est-à-dire le jeudi 12 Octobre 2000, une réunion rassemblant les néphrologues francophones de part et d'autre de l'océan Atlantique. Le comité de pilotage associe la Société québécoise de néphrologie: Alain Bonnardeaux, Paul Barre et Clément Deziel; pour la Société de néphrologie: Jean-Pierre Grunfeld, Bernard Canaud et moi même. Le programme associera une synthèse clinique et scientifique sur les tubulopathies pour la matinée et une mise au point sur des thèmes propres à l'insuffisance rénale terminale pour la session de l'après-midi.

Nous avons pensé que tous les néphrologues francophones se rendant en Amérique pouvaient faire l'effort d'un détour de 24 heures par Montréal. Il va sans dire que nous serions heureux de contribuer à la création de liens plus étroits et hautement symboliques encore plus forts que ceux qui existent déjà entre nos sociétés.

Nous avons établi maintenant une commission d'interface avec la Société de réanimation de langue française et projetons d'organiser pour l'an 2001 une réunion commune de nos sociétés savantes en Martinique, à Fort-de-France. Vous serez bientôt informés de ce projet consacré à l'insuffisance rénale aiguë qui, je l'espère, vous permettra de participer nombreux à la réunion.

Le troisième point de ma présentation concerne le travail des commissions. Comme vous le savez, les commissions ont des objectifs clairement définis et leur travail est immense. Le facteur limitant des unes et des autres n'est pas la bonne volonté des

néphrologues, ni une quelconque carence d'idées, mais le temps que cela consomme. Pour faire bref, l'ensemble des commissions a produit des documents et d'autres documents sont en chantier. Prière de consulter le site Internet pour plus de détails.

Nous soumettons à votre approbation pour porter le label de la Société de néphrologie, vous laissant libres de son application, des textes d'informations éclairées destinés aux malades, comme le recommande la loi. Sous l'égide de Jean-Michel Suc et du groupe d'éthique de la Société de néphrologie, quatre textes ont été rédigés après de nombreuses discussions. Ces textes ne sont qu'une première mouture consensuelle. Ils sont modulables à votre discrétion et concernent: la biopsie rénale, l'artériographie rénale, texte réalisé en association avec les sociétés savantes de radiologie; la transplantation rénale, texte réalisé en association avec le Société française de transplantation, et les méthodes de dialyse. Ces textes sont à votre disposition sur le site Internet de la Société de Néphrologie.

Le dernier point de mon rapport concerne la création de la Fondation du rein, telle qu'élaborée par Philippe Jaeger et son groupe pilote. La reconnaissance juridique sera définitive lorsque les fonds nécessaires auront été rassemblés. Philippe va vous donner plus de précisions concernant cette fondation, dont les statuts ont été élaborés par le Conseil d'administration et attendent votre approbation. Le financement de la fondation est possible avec les réserves financières, pour modestes qu'elles soient, des trois sociétés savantes fondatrices: la Société de néphrologie bien sûr, mais aussi la Société francophone de dialyse et la Société de néphrologie pédiatrique. Notre trésorier, Francis Schillinger a bien voulu consentir à ponctionner dans nos réserves et il vous en dira deux mots lors de son rapport dans un instant.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

Professeur J. Chanard